VILLE DE
Châteaubernard

REVUE DE PRESSE

Jeudi 24 janvier 2019

SUD OUEST

Charente Libre

L'infographie

La France en tête des restaurants les plus étoilés

Nombre de restaurants ayant trois étoiles au Guide Michelin

1. France — 27
2. Japon — 25
3. Etats-Unis — 15
4. Chine — 11
4. Espagne — 11
5. Allemagne — 10
5. Italie — 10
6. Royaume-Uni — 5

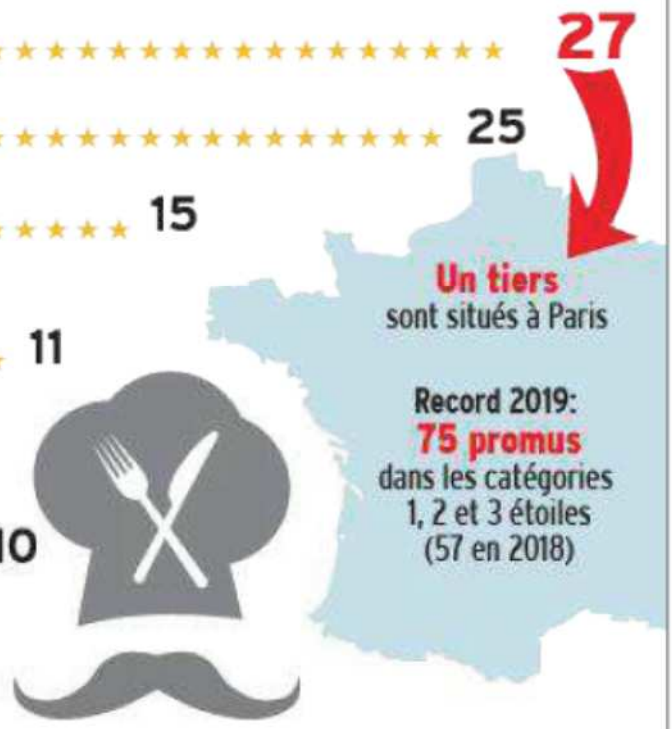

Source : Statista janvier 2019

INFOGRAPHIE CL

Rentrée scolaire 2019: des réformes qui passent mal

Le recteur de l'académie présentait hier les principales orientations pour la rentrée 2019. Certains syndicats d'enseignants parlent «d'enfumage».

Colin PRADIER
c.pradier@charentelibre.fr

Ce matin, 8h30, une délégation d'enseignants en colère a prévu d'«accueillir» le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, en visite à Angoulême en marge du festival de la BD. À 10h30, c'est devant l'inspection académique qu'un rassemblement est prévu à l'appel de plusieurs syndicats d'enseignants. À l'instar du mouvement des «stylos rouges», les profs sont en colère et ils veulent le faire savoir. La raison? Les réformes à venir pour la rentrée 2019.

Le recteur de l'académie de Poitiers présentait hier les orientations à venir et nombreux sont les points d'achoppement pour les syndicats. La priorité sur le premier degré est réaffirmée malgré une forte baisse démographique. Pour le second degré, dont les effectifs restent stables, l'académie annonce des moyens d'enseignement stabilisés, mais opère un retrait net de 44 emplois accompagné de la transformation en heures supplémentaires à hauteur de 51,5 emplois. En clair, les postes supprimés seraient compensés par des heures supplémentaires. La volonté affichée est d'augmenter le pouvoir d'achat des enseignants.

> **Là, on touche du doigt le travailler plus pour gagner plus si cher à Sarkozy. Ça n'est pas du tout ce dont a besoin l'Éducation nationale.**

De leur côté, les syndicats contestent formellement les chiffres annoncés. *«Là, il y a une part d'enfumage. D'une part, pour nous, c'est 141 pertes d'emplois dans le second degré, pas 44. Pour gommer la rudesse de ces suppressions, on fait passer les heures supplémentaires pour des revalorisations de salaire. On est en train de troquer du pouvoir d'achat contre une dégradation des conditions de travail. Là, on touche du doigt le travailler plus pour gagner plus si cher à Sarkozy. Ça n'est pas du tout ce dont a besoin l'Éducation nationale»*, souligne Alain Héraud, secrétaire académique du syndicat Snes-FSU.

Difficultés localisées

Au sein de l'Unsa, autre syndicat enseignant, le discours se veut plus modéré. L'organisation n'appelle d'ailleurs pas à la grève prévue ce jour. Pour autant, les représentants estiment que les orientations de la rentrée ne sont pas satisfaisantes. *«Au niveau du premier degré, on met l'accent sur les zones REP et REP + (zones d'éducation prioritaire), c'est une très bonne chose de continuer le dédoublement des classes, mais nous sommes dans un département où les difficultés sociales et scolaires sont majeures et notamment dans la ruralité*, analyse Richard Gazaud, secrétaire départemental de l'Unsa. *Ce sont des territoires à ne pas négliger.»*

■ Une étude montre que commencer à 9h améliorerait les résultats des lycéens ■ Jeunes, professeurs sont partagés ■ Jean-Michel Blanquer se dit «très ouvert».

Les lycéens devraient-ils commencer plus tard ?

Amandine COGNARD
a.cognard@charentelibre.fr

Dans la plupart des lycées français, les cours débutent à 8 heures. Pour certains comme Marwan, 15 ans, élève en seconde à Charles-Coulomb à Angoulême, cela signifie se lever à 6h45 et prendre à peine le temps de manger, voire pas du tout, pour attraper le bus de 7h15 qui le mènera vers un second bus. *«C'est très dur de se lever si tôt et je n'ai pas faim quand je me lève à cette heure-là»*, décrit l'adolescent, qui se couche pourtant entre 22h30 et 23 heures. *«En fin de semaine, même pas la peine de lui demander d'aller se coucher, il s'écroule de fatigue»*, assure Sarah Talbit, sa maman.

Marwan et tous les lycéens dans son cas ont peut-être trouvé un allié: la science. Des chercheurs de l'université américaine de Washington ont mené une expérimentation à Seattle. L'heure de début des cours a été décalée de 7h50 à 8h45 entre 2016 et 2017. Dans un article scientifique paru en décembre dernier, les chercheurs constatent de meilleures notes, une baisse des retards et de l'absentéisme.

«À 8 heures, j'ai du mal à suivre, je n'imprime pas»

Des résultats qui ont convaincu Valérie Pécresse, la présidente de la Région Ile-de-France. Cette dernière a demandé au ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, qui est justement en visite en Charente aujourd'hui, de pouvoir faire débuter les cours à 9 heures au lieu de 8 heures dans tous les lycées franciliens. Proposition à laquelle le ministre s'est dit *«très ouvert»*.

«Enfin, on le conseille depuis très longtemps», réagit Philippe Rousseau, chronobiologiste bordelais (lire encadré). Ce n'est pas Mélanie Villard, interne au lycée Roc-Fleuri à Ruffec, qui va le contredire. *«Moi, je rêverais qu'on commence à 9 heures tous les matins. À l'internat, on a beau être sur place, on se lève à 6h45 tous les jours pour avoir le temps de tous petit-déjeuner, se préparer..., décrit-elle. Quand j'arrive en cours à 8 heures, je ne suis pas trop, je n'imprime pas ce que disent les professeurs, alors que ce sont des matières importantes qui comptent pour le bac»*, s'inquiète cette élève de terminale de 19 ans.

Pas besoin d'attendre le lycée. Dès le collège, c'est 8 heures dans la plupart des établissements. Gaëlle Pagnoux n'a que 14 ans, mais se lève à 6 heures tous les matins et prend deux bus pour rejoindre le collège Norbert-Casteret à Ruelle-sur-Touvre. *«Ce n'est pas toujours facile de se lever, mais on s'habitue*, assure-t-elle. *C'est plutôt dans l'après-midi que j'ai le contrecoup, notamment sur la dernière heure.»*

Thierry Guinouard, professeur d'EPS au lycée Guez-de-Balzac, fait le même constat. *«C'est plutôt entre 17 et 18 heures qu'ils ont du mal à rester concentrer. De 8 à 10 heures, au contraire, ils sont plutôt en forme, alertes.»* Selon lui, l'heure de début des cours n'est pas vraiment le problème. *«Ce qu'il faudrait surtout, c'est alléger les journées, notamment entre midi et deux. Parfois, certains élèves ont à peine 30 minutes pour déjeuner.»*

Comme Chrystelle Beaupin, professeure d'espagnol à Sainte-Marthe-Chavagne, Thierry Guinouard estime que *«les jeunes se couchent surtout trop tard»* et que *«les écrans jouent pour beaucoup dans leur état de fatigue»*.

«Ils ne sont pas fainéants, c'est hormonal»

Philippe Rousseau, chronobiologiste bordelais, est favorable à un début des cours à 9h.

Pourquoi commencer les cours à 8h au collège et au lycée n'est-il pas une bonne idée?

Philippe Rousseau. Nous, scientifiques, le disons depuis longtemps, commencer le travail à 9h est plus respectueux du rythme biologique de l'homme, et c'est encore plus vrai pour les adolescents que pour les adultes. À cette période, les hormones de la puberté entrent en conflit avec la mélatonine, qui est l'hormone du sommeil. Les adolescents ont donc des difficultés à s'endormir tôt. De plus, la croissance les fatigue. Évidemment, il faut veiller à bannir les écrans et favoriser le sommeil le soir, mais s'ils ont du mal à se lever le matin et ont des difficultés à enregistrer les informations dès 8h, ce n'est pas qu'ils sont fainéants, c'est qu'ils sont éveillés mais pas encore réveillés.

Quel serait le déroulé idéal d'une journée d'adolescent selon la chronobiologie?

Un adolescent a besoin de huit à neuf heures de sommeil. L'idéal serait qu'il se lève entre 7h et 7h30, consacre au moins 20 minutes au petit-déjeuner, et débute les cours à 9h, car il faut idéalement 1h30 entre l'heure du lever et l'heure de début d'activité. Il faudrait que la matinée soit consacrée à l'apprentissage de notions nouvelles. Que le jeune ait une pause déjeuner conséquente de 12h à 14h, voire 14h30. Que l'après-midi soit consacrée à la mise en application des notions apprises le matin. Et le créneau de 17h à 18h à la révision de ces notions, car c'est le moment de la journée où la mémoire est la plus efficiente. Après 18h, les jeunes devraient s'adonner aux loisirs et activités extra-scolaires en veillant à garder au moins une soirée dans la semaine à ne rien faire. Et devraient se coucher entre 22h et 23h selon leur besoin de sommeil, en bannissant les écrans en fin de soirée bien sûr.

Mais alors, si on ne déborde pas le soir, où récupérer cette heure de cours du matin?

Sur les vacances. Il faut alléger les journées, mais deux mois de vacances l'été, ça ne sert à rien. Mieux vaut réduire à un mois et demi et donner une heure de plus de sommeil chaque jour.

Léa Tallon, 16 ans, en 1re à Barbezieux

“ En première heure, j'ai envie de dormir

Léa Tallon, 16 ans, est en 1re S au lycée Elie-Vinet à Barbezieux. *«Je commence à 8h la moitié du temps, à 9h l'autre moitié, et je vois vraiment la différence»*, témoigne l'adolescente. *«Quand je commence à 8h, je dois me lever entre 6h et 6h30 pour prendre le bus à 7h, parce que j'habite à Bors-de-Baignes, à 20 km du lycée, alors qu'à 9h, ma maman peut m'emmener.»* A 8h, *«j'ai tendance à m'endormir en cours, même en histoire-géo alors que c'est une de mes matières préférées. J'ai du mal à suivre, mon cerveau n'imprime pas. Je suis vraiment bien à partir de 10h»*, estime l'adolescente qui s'endort en général *«entre minuit et 1h du matin»*, après avoir passé du temps *«sur* [son] *téléphone»*. Elle préfère tout de même commencer à 8h que de terminer à 18h. *«Cette année, je finis à 17h tous les jours et c'est vraiment confortable.»*

Annabelle Guinouard, prof d'EPS

“ À 8h, je leur fais un réveil musculaire

Professeure d'éducation physique et sportive (EPS) au lycée professionnel Jean-Rostand, Annabelle Guinouard convient que *«pour les jeunes qui doivent se lever à 6h30 ou avant, ça fait tôt»*. Elle débute toujours ses cours de 8h *«par un réveil musculaire»*. *«C'est indispensable, on sent bien qu'ils ne sont pas bien réveillés»*, décrit l'enseignante. Elle estime cependant que *«c'est plutôt en fin de journée, entre 17 et 18h, qu'ils ont vraiment du mal à se concentrer»*. *«Et pour éviter la fatigue, il faut avant tout qu'ils se couchent plus tôt»*, assure la professeure qui pense qu'il y a peut-être tout de même des idées à trouver. *«Quand j'ai travaillé en Angleterre, les élèves commençaient à 8h15 par un petit débat de 15 minutes sur un sujet d'actualité pour réveiller les esprits, ça fonctionnait bien»*. Au Lisa, *«les élèves commençaient à 8h30 et déjà, ça faisait une différence positive»*.

Alexandre Botella, 17 ans, Angoulême

“ Je préférerais finir une heure plus tôt

Alexandre Botella, 17 ans, est en 1re à Charles-Coulomb à Angoulême. Habitant à La Rochefoucauld, il se lève tous les matins à 6h30, mange un *«p'tit truc»* et doit prendre deux bus pour rejoindre le lycée. *«C'est un peu fatiguant, mais c'est vivable, on s'habitue*, assure-t-il. *J'essaie de rattraper un peu de sommeil le mercredi après-midi et le week-end. Mais je pense que pour beaucoup de mes camarades, commencer à 9h serait utile, ils ne sont vraiment pas réveillés le matin.»* À choisir, lui préférerait terminer une heure plus tôt le soir. *«Car le temps de prendre les bus dans l'autre sens, je ne suis pas avant 19h30 chez moi. Le temps de manger, me doucher, réviser et me détendre un peu, je m'endors rarement avant minuit.»* L'adolescent estime *«ne pas avoir beaucoup de temps pour* [lui] *en soirée»*.

Charentes Tourisme monte en gamme

Plus de digital, plus d'international, plus de mise en réseau: l'agence de développement touristique dévoile sa stratégie pour l'année.

Agnès MARRONCLE

Stéphane Villain et Jean-Hubert Lelièvre, président et président délégué de Charentes Tourisme. Photo A. M.

«*Accompagner la montée en gamme et la création de valeur pour l'ensemble des acteurs de la filière.*» Voici la mission de l'agence Charentes Tourisme (CT) telle que la définit son président délégué, Jean-Hubert Lelièvre. Hier à La Rochelle, il exposait, avec le président Stéphane Villain, comment l'agence compte servir cette ambition cette année, engageant son équipe de 47 personnes et ses 5,7 millions d'euros de budget annuel.

L'an dernier, l'agence commune aux deux départements charentais a créé sa marque, «Infiniment Charentes», remanié son site internet et ouvert un nouveau site de commercialisation d'hébergements, restauration, loisirs etc.: 880 prestataires y sont déjà inscrits. CT vise les 1 500. «*C'est un service que nous offrons. Il est totalement gratuit pour les prestataires charentais et contribue à réduire leur dépendance à l'égard des agences en ligne comme Booking ou Expédia qui prennent des commissions*», rappelle Stéphane Villain.

Des prix différenciés selon l'état de la demande

Simplifié, plus fluide, le service permet par exemple à un hôtelier de proposer sur sa page des tickets pour tel parc de loisirs et inversement. «*Cela devrait favoriser la mise en réseau des acteurs du tourisme*», espère Jean-Hubert Lelièvre.

L'équipe de Charentes Tourisme compte également accompagner en 2019 les hébergeurs vers ce qu'on appelle le «revenue management», autrement dit des prix différenciés selon l'état de la demande, un peu comme pour les billets de train ou d'avion. «*Proposer le bon prix au bon moment grâce à l'analyse et au croisement de données comme la météo, le calendrier des événements, la fréquentation des années précédentes*», résume Olivier Amblard, directeur de Charentes Tourisme. Ce type d'accompagnement a débuté l'an dernier dans les îles de Ré et d'Oléron. Elle se poursuivra sur Cognac et Angoulême.

Cognac est également concernée en 2019 par la volonté de Charentes Tourisme de décrocher de l'État et d'Atout France un contrat de destination. Ces contrats accordent des moyens pour aider un territoire – ici celui du vignoble du cognac – à rayonner plus fortement à l'échelle internationale. Il y va donc de promotion, mais aussi de structuration de cette fameuse offre touristique pour l'adapter aux attentes des différentes clientèles étrangères. «*Un exemple, les Chinois mangent de la soupe le matin, il faut être en mesure d'en servir*», cite le directeur de CT.

D'autres chantiers sont à l'agenda de l'agence en 2019, tels que la création d'un groupement d'employeurs pour des profils dont les établissements n'ont pas besoin à temps plein: community managers, guides interprètes entre autres. À l'agenda figure aussi en avril l'ouverture de la véloroute Flow Vélo depuis l'île d'Aix jusqu'à Thiviers via les rives du fleuve Charente. Le secteur de Cognac accueille par ailleurs en août la 81e semaine fédérale du cyclotourisme. «*Dix mille participants attendus dans les environs vont découvrir la destination Charentes*, annonce Olivier Amblard. *Or un cyclotouriste dépense en moyenne 75 euros par jour contre 50 euros par jour pour un touriste classique.*» Vive le vélo!

L'«ambassade» de la Nouvelle-Aquitaine

■ Créée en 2003, la Maison de la Nouvelle-Aquitaine, située au cœur de Paris, a intégré depuis un an les ex-Limousin et Poitou-Charentes ■ Elle revendique plusieurs missions ■ Et assume son coût.

C'est une ambassade économique, touristique et culturelle, un lieu de promotion de notre territoire, un lieu qui bouge, dont on parle.

La Maison de la Nouvelle-Aquitaine fait clignoter le nom de la région et lui offre une vitrine au cœur de Paris, à portée de vue de la sortie de la station de métro Pyramides, avenue de l'Opéra. Un très bel l'immeuble Haussmannien de six étages dans un quartier chic, entre le Louvre et l'Opéra Garnier.

Photos F. B. et Guillaume Dupuis

Frédéric BERG
fberg@charentelibre.fr

Une vitrine, une ambassade, un carrefour, un centre d'affaires... Quel que soit le nom qu'on lui colle, la Maison de la Nouvelle-Aquitaine (MNA) fait clignoter le nom de la région au cœur de Paris, à portée de vue de la sortie de la station de métro Pyramides, avenue de l'Opéra. Un très bel l'immeuble Haussmannien de six étages dans un quartier chic, entre le Louvre et l'Opéra Garnier.

«Le flux est très important, on estime que plus d'un million de personnes passent à cet endroit très touristique de Paris chaque année», avance Daniel Margnes, le directeur de la MNA, qui était déjà le responsable de la précédente structure, limitée à l'Aquitaine depuis sa création en 2003 et élargie depuis un an aux ex-Limousin et Poitou-Charentes.

La presse régionale était invitée en début de semaine à *«vivre 24 heures»* de la vie de la maison pour le premier anniversaire dans sa nouvelle configuration, rassemblant Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes. L'occasion d'un tour du propriétaire des trois étages loués par la Nouvelle-Aquitaine. Un rez-de-chaussée ouvert par une succession de vitrines avec un espace de promotion touristique, une boutique éphémère qui valorise les savoir-faire régionaux et un espace restauration rapide qui propose des plats bio, inventifs et pas chers, concoctés par un jeune chef landais, Julien Duboué.

«Deux cents personnes par jour»

Un escalier distribue un autre espace au sous-sol avec une salle de réunion, des bureaux, une cuisine. Enfin, sous les toits, au sixième étage avec vue sur la tour Eiffel, la MNA a fait aménager d'autres salles de travail et des bureaux modernes et lumineux.

«On a eu des présentations de collections de vêtements, de produits. Il y a parfois des rendez-vous d'affaires discrets, des opérations de communication grand public, explique le directeur. *Entre les visiteurs, les personnes qui viennent pour une réunion de travail, une formation, ceux qui viennent déjeuner dans notre coin restauration ou à la boutique dédiée aux produits régionaux, 200 personnes passent chaque jour la porte de la Maison de la Nouvelle-Aquitaine.»*

Le centre d'affaires met les bureaux et salles de travail à la disposition aux entreprises néo-aquitaines contre des tarifs très inférieurs aux prix pratiqué à Paris: à partir de 48 euros la demi-journée. Depuis quelques mois, la MNA a également initié des conférences avec d'anciens étudiants des grandes écoles de la Région. Ce sera le tour de l'Emca d'Angoulême en février.

La Charente à l'honneur

Alain Rousset, le président de la Nouvelle-Aquitaine, est le meilleur ambassadeur de la MNA: *«C'est utile, important, nécessaire d'avoir un tel lieu au cœur de la capitale. C'est une ambassade économique, touristique et culturelle, un lieu de promotion de notre territoire, un lieu qui bouge, dont on parle. C'est aussi un lieu de rencontres d'affaires, de rendez-vous importants. Son succès tient aussi au bouche-à-oreille. Il faut que ça ruisselle, que toute la région le sache.»*

Le patron de la Région y était ce mardi pour adresser ses vœux à près de 200 Néo-Aquitains de la région parisienne, quelques heures après avoir signé une feuille de route entre la Région et le Québec et scellé un partenariat financier avec EDF et le Crédit mutuel du Sud Ouest pour abonder un fonds de dotation afin de soutenir les opérations de promotion des territoires.

Depuis quelques semaines, la MNA met la Charente à l'honneur. Grand Cognac y a fait sa pub en décembre avec un coup de projecteur sur la filière cognac et la Spirits Valley, le cluster charentais des entreprises du monde des vins et spiritueux. Actuellement, c'est au tour de GrandAngoulême avec une expo consacrée à la BD et la mise en avant de produits locaux (Cave Charlemagne, Cognacs Jacquiot, Château de L'Oisellerie, confitures des jardins du Bandiat, Domaine du Chatelard, Lapiere-Ody...) en vente dans la boutique. L'image des quais de Charente à Angoulême scintille sur les vitrines de la Maison de la Nouvelle-Aquitaine jusqu'au 30 janvier.

Alain Rousset a reçu mardi deux ministres à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine pour signer une feuille de route entre la Région et le Québec. Photo F. B.

Budget: un million d'euros par an

Le budget annuel de la Maison de la Nouvelle-Aquitaine, qui est une association, est de 1,05 million d'euros, constitué par la subvention de la Région (602 573 euros) et des aides de nombreuses collectivités et institutions (chambres de commerces et d'industrie notamment), également d'aides privées ponctuelles.

La Région paye en outre directement le loyer (400 000 euros par an). Le conseil départemental de la Charente n'a pas – encore – mis la main au portefeuille. Le sujet a été récemment abordé quand François Bonneau, le patron de la Charente, est venu à la MNA mi-janvier, alors qu'une soirée mettait Magelis en lumière. *«Quand on a été sollicité pour une subvention il y a quelques mois, on a refusé parce qu'elle était trop élevée. Mais après y être allé et au regard de ce que cet outil très intéressant peut apporter à la fois pour la promotion du département et pour nos entreprises, la porte est ouverte. On va réfléchir à un partenariat»*, indique François Bonneau. La fusion des régions en 2016 a permis de faire quelques économies. Alors que Ségolène Royal, ex-présidente de Poitou-Charentes, avait fermé en 2004 la vitrine parisienne ouverte par son prédécesseur Jean-Pierre Raffarin, la jugeant *«inutile»* et *«trop coûteuse»*, le Limousin avait toujours sa maison. Elle a finalement fermé fin 2017. *«On ne pouvait pas garder les deux ouvertes. Il y avait cinq employés dans chaque maison, on est désormais sept. En revanche, on a agrandi nos locaux avec un étage supplémentaire»*, souligne le directeur de la MNA, Daniel Margnes (Photo F. B.). Il pointe aussi un autre argument qui milite en faveur de la MNA: *«La valeur marchande des deux vitrines sur 15 mètres de long à cet endroit de Paris est d'environ 400 000 euros. C'est ce que ça nous coûterait si on payait pour l'affichage.»*

La réaction

Pesticides: le fonds d'indemnisation «dénaturé»

Nicole Bonnefoy a dit sa déception: «Les députés LREM ont amendé ma proposition de loi votée à l'unanimité au Sénat.»

Photo archives Majid Bouzzit

«Déçue» et «perplexe». La sénatrice PS Nicole Bonnefoy était *«déçue»* et *«perplexe»* hier. Elle l'a dit sur Facebook après que la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a voté la création du fonds d'indemnisation des victimes des produits phytosanitaires, projet dont elle a été l'initiatrice et qu'elle a défendu contre vents et marées. *«Bien sûr, les députés LREM ont amendé ma proposition de loi votée à l'unanimité au Sénat, en réduisant son périmètre et en réduisant la portée et le montant de l'indemnisation du préjudice subi. Je regrette ces amendements qui dénaturent le texte initial qui était un texte de justice sociale et de progrès pour les victimes et leurs proches! Assurément les députés LREM sont du monde "très ancien".»*

La Charente et la Chine unies par l'image

La Charente, la Charente-Maritime, Magelis et la province chinoise de Jilin ont signé hier un partenariat pour unir leur filière image.

Le Chinois Zhen LI Guo, le Charentais François Bonneau et la Maritime Sylvie Marcilly veulent développer la filière image à travers un partenariat ambitieux.

Photo Quentin Petit

Anne KERJEAN
a.kerjean@charentelibre.fr

Ils ont en commun l'excellence de leur filière image, la qualité de leurs enseignements et l'ambition de les développer encore et toujours. Pour unir leurs forces et leurs efforts, François Bonneau, président du conseil départemental de la Charente, Sylvie Marcilly, vice-présidente de Charente-Maritime et présidente de l'association Horizon International, et Zheng Li Guo, président du Jilin Animation Institute (1), ont signé hier un partenariat ambitieux.

«La province du Jilin a un très gros pôle autour de l'image, de l'animation, de la fiction et des métiers liés à cette filière, avec 13 000 étudiants», souligne François Bonneau.

Au programme de ce partenariat: des échanges entre étudiants et enseignants de Charente et de la province du Jilin, stages, interventions d'experts au JAI, soutien de projets... Mais aussi la création d'une école commune, imagine déjà Zheng Li Guo, enthousiasmé par ses visites dans les écoles angoumoisines l'Atelier, le Cnam-Enjmin, l'Ésai ou dans les studios d'animation comme Superprod et qui espère nouer *«des échanges culturels très forts»* avec la France *«dont l'art, la culture, l'enseignement apportent une influence dans le monde entier.»*

D'ici quelques semaines, une délégation charentaise d'experts, parmi lesquels des représentants de Superprod, devrait rapidement s'envoler vers le nord de la Chine, dévoile Géraldine Zannier, la directrice des formations et de la recherche à Magelis.

(1) Le Jilin Animation Institute tient un stand pendant tout le festival de la BD à Manga City.

■ Depuis décembre, il est possible de privatiser l'X'eau, ses bassins et son espace bien-être ■ Grand Cognac prévoit aussi de louer ses terrains synthétiques.

À louer: piscine, complexe sportif et terrains de foot

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Vous vouliez chausser les patins cette semaine? Raté! La patinoire de Cognac est fermée au public jusqu'à ce vendredi soir. Toute cette semaine, comme elle le fait depuis plusieurs années, la maison Hennessy organise ses vœux à l'Espace 3000. Tour à tour, personnels, livreurs et distillateurs sont invités. Et pour l'occasion, l'entreprise a loué la totalité du bâtiment, patinoire comprise bien qu'inutilisée.

> On verra dans quelle mesure c'est possible. Mais on ne va pas refuser une rentrée d'argent supplémentaire.

Le centre aquatique peut désormais être loué... pour 2.800 euros minimum. L'agglo étudiera les demandes. Photo archives C. B.

Alors non, la patinoire à elle toute seule n'est pas à louer. Il n'existe pas de tarif pour cela, assure Patrick Sedlacek, la grille tarifaire de l'Espace 3000 sous les yeux. En revanche, d'autres équipements sportifs peuvent être loués dans l'agglo. À commencer par l'X'eau. C'est tout nouveau: les tarifs ont été votés lors du dernier conseil communautaire, en décembre. *«Il y a de la demande,* indique Romuald Carry, adjoint aux sports à Cognac. *Mais il faudra que ce soit à titre exceptionnel. L'agglo examinera les dossiers et décidera.»*

«On verra dans quelle mesure c'est possible, ajoute Gérard Faurie, vice-président aux sports à Grand Cognac. *Mais on ne va pas refuser une rentrée d'argent supplémentaire.»* L'idée pourrait séduire les CE et les maisons de négoce. Mais il faudra y mettre le prix.

Pour louer l'espace aquatique, c'est 1.400 euros l'heure... Avec interdiction de louer moins de deux heures. Ce qui donne une prestation à 2.800 euros minimum, à laquelle il faut ajouter la mise à disposition de personnel, soit 45 euros l'heure.

400 euros l'heure pour l'espace bien-être

Mais l'X'eau propose d'autres formules: la location du bassin sportif pour 200 euros l'heure, ou celle de l'espace bien-être pour 400 euros l'heure. *«La location de la piscine, il faudra que ce soit avec parcimonie,* juge Réginald Galland, le directeur. *Il ne faut pas que ce soit mal vécu par les usagers. En revanche, on peut faire des propositions pour notre salle de réunion, notre salle de muscu, l'espace bien-être.»* En fin d'année, une équipe de Leroy-Merlin Angoulême est venue tester la formule: réunion de travail le matin, déjeuner à la cafétéria le midi, séance tonique et moment de détente à l'espace bien-être l'après-midi. *«Ca s'est super bien passé»,* assure Réginald Galland.

Des demandes pour les terrains synthétiques

Le complexe des Vauzelles peut lui aussi être loué, soit dans son intégralité, soit salle par salle.

Les tarifs, *«qui n'avaient pas changé depuis une dizaine d'années»,* ont été revus à la hausse lors du même conseil de décembre. Pour l'ensemble, compter entre 2.845 euros et 5.842 euros pour toute une journée et la soirée, selon qu'on est une association locale ou un privé proposant une manifestation commerciale.

Aujourd'hui, Grand Cognac envisage également de louer ses terrains synthétiques.

«L'an dernier, le club de rugby de Vannes nous a sollicités parce qu'il n'avait pas d'endroit pour s'entraîner. On avait accepté, mais on ne l'avait pas fait payer car la tarification n'était pas en place», observe Romuald Carry.

Les conseillers devraient se pencher sur la question rapidement. *«On doit le mettre en place cette année, car il y a quelques demandes»,* note Gérard Faurie.

Le chiffre 6.000

En euros, c'est le montant minimum de la facture présentée par la Ville à Hennessy pour la location de l'Espace 3000, toute cette semaine... Et l'occupation, par la même occasion, de la patinoire. Selon Patrick Sedlaceck, l'addition comprend la location de la salle, celle du parking, les frais de montage et de démontage... et la perte d'exploitation de la patinoire. L'équipement aurait dû être ouvert sur deux créneaux cette semaine, soit 6h30 au grand public, sans compter les créneaux réservés aux associations. Pour atteindre 6.000 euros, il aurait fallu qu'elle accueille 750 patineurs adultes. Rapide calcul, certes, qui ne prend pas en compte les frais de fonctionnement. Mais l'opération est rentable pour la Ville, assure Romuald Carry.

L'X'eau plus cher que Nautilis

Proposer des équipements publics aux privés, *«j'ai longtemps freiné,* note Romuald Carry, adjoint aux sports à Cognac. *Mais ça se fait partout. On n'invente rien.»*

À Saint-Yrieix, par exemple, Nautilis propose plusieurs offres... plus intéressantes financièrement que celles de l'X'eau. Ainsi, il est possible de louer l'espace ludique (un bassin aqualudique, le toboggan et le plongeoir) pour 1.447 euros les trois heures. C'est ce qu'a fait le Centre information jeunesse pour sa «pool party» du mois de septembre.

À l'heure, c'est 723 euros.

Pour le bassin de 50 mètres, comptez 271 euros l'heure (200 euros le bassin de 25 mètres à Cognac).

L'espace balnéo (sauna, hammam et jacuzzi) est lui loué pour 183 euros l'heure. *«Il nous est arrivé de le louer pour des enterrements de vie de jeune fille ou de garçon. Le SA XV le privatise également pour la récup'»,* note Julie Hédin, la directrice.

À Cognac, il faudra que les futurs mariés soient un peu plus riches pour verser les 400 euros demandés... sachant qu'ils auront accès, en plus, à un bassin de nage à contre-courant.

À Saint-Yrieix, la patinoire est aussi réquisitionnée, parfois, pour des arbres de Noël et des comités d'entreprise. Mêmes prix que l'espace ludique de la piscine: 723 euros l'heure; 1.447 euros la soirée. *«Les tarifs sont plus élevés quand nous sommes sollicités par des structures spécialisées dans le spectacle qui en font une exploitation commerciale.»*

L'Action cœur de ville se précise... un peu

Lors d'un conseil municipal bref, hier soir à Cognac, l'opposition a voulu des précisions sur la mise en œuvre du plan cofinancé par l'État.

Depuis la signature du plan en juin, des projets ont été évoqués mais «on a cinq ans pour la montée en charge», a précisé le maire. archives CL

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Une demi-heure et quelques secondes. Avec son ordre du jour allégé comme une diète de lendemain de fêtes, le conseil municipal de Cognac a défilé en un temps record, hier soir.
D'autant qu'une majorité des 9 points étaient des classiques du début d'année: indemnité de logement des instituteurs, autorisations de programme ou avances sur subventions (lire ci-contre).
L'opposition s'est tout de même offert un amuse-bouche au fil du vote de deux délibérations relatives au plan Action cœur de ville, ce dispositif d'aides de l'État pour la revitalisation des centres, pour lequel Cognac a été sélectionné en juin dernier. Avec des questions d'ordre *«démocratique»*. *«Comment la population sera-t-elle consultée et comment l'opposition municipale sera-t-elle associée?»*, a demandé Richard Ferchaud. Les deux le seront en temps voulu, a garanti le maire Michel Gourinchas. Qui a convenu que les grands axes n'étaient pas encore gravés dans le marbre (*«on a cinq ans pour monter en charge»*, ou en régime).

Associations et population seront associées

Concrètement, il existe actuellement un comité de pilotage restreint *«avec ceux qui financent»* (EPF, Ville, agglo, État...). Tandis qu'un comité technique est en train d'être constitué avec d'autres partenaires, comme Territoires Charentes ou Enedis, et *«toutes les décisions passeront en conseil»*. Quant à la population et les associations (de commerçants, entre autres), *«elles seront également associées»*.

Le chiffre

362.356

En euros, le total des avances accordées à six associations sur leurs aides 2019: Aserc, Polar, LEC, West rock, Centre d'animation et Blues Passions. Pour ce dernier, Isabelle Lassale (opposition) a demandé *«ce qui garantit que ça ira à Cognac et pas au remboursement des 120.000€ de dettes* [des organisateurs] *à Rochefort.»* *«Il y a un bilan financier, on le verrait»*, a répondu l'adjoint Patrick Sedlacek.

L'image

La country qui décontracte fait le plein

Mastodontes de Youtube avec leur hommage country à AC/DC («Thunderstruck» au banjo, 76 millions de vues), les Finlandais de Steve'n'Seagulls - référence au kitchissime bagarreur de cinéma Steven Seagal, lui-même chanteur country - ont prouvé qu'ils n'avaient pas que de l'humour. De belles qualités musicales, aussi, comme l'ont constaté cinq cents personnes, hier aux Abattoirs de Cognac. La salle était pleine pour le premier live de l'année et a vécu un moment jouissif. Aucune composition, mais des versions label fermier des tubes metal des années 70 à 90 (Photo M. B.).

La phrase

Le CDI n'est plus convoité comme il l'était dans le temps, les gens veulent de la liberté et le respect de cette liberté

Étienne HOSTEING,
président de la «Spiritz Valley»

a participé au premier forum «formation» du groupement de 70 entreprises et acteurs locaux de la vallée des eaux-de-vie, hier matin à la chambre de commerce et d'industrie (CCI). Le thème était «les emplois de demain». Quelque 25 personnes ont échangé sur les moyens d'adapter les offres d'emploi en mal de recrutement aux aspirations des candidats. Parmi les pistes, donc, des missions plus «flexibles», mais aussi la mise en avant des avantages du territoire en matière de confort de vie.

CENTRE-VILLE

Un bureau de la mutuelle Apivia en vue place François-Ier

La vitrine de l'agence immobilière Immo Cognac, au 31, place François-Ier, était vide depuis presque trois ans. En 2017, un bar irlandais y était envisagé. Depuis, rien. Cette semaine, des travaux y ont débuté dans le but d'y installer un bureau de la mutuelle Apivia (groupe Macif), déjà présente à Angoulême (Photo M. B.).

CHÂTEAUBERNARD

Le viet vo dao, 19 ans et un coup de gueule

Les membres du club se sont retrouvés après l'entraînement pour tenir l'assemblée générale. Le bilan financier est bon, malgré des dépenses plus importantes. Photo CL

L'association «Arts martiaux vietnamiens de la région de Cognac» a tenu son assemblée générale mardi soir à Châteaubernard. Après l'habituelle séance d'exercices, les membres se sont retrouvés autour de la table pour entendre les rapports du président Jean-Christophe Rigaudie et du trésorier, Mathieu Riffaud.
Le président, qui est aussi l'enseignant, a commencé par *«un coup de gueule»* adressé aux instances dirigeantes de la ligue de karaté, dont fait partie le viet vo dao.

La cotisation fait tiquer

En effet, dit-il, *«cette année, la cotisation à la ligue passe de 100 à 250€, sans réel service rendu»*.
C'est un nouveau règlement, qui fait que tous les clubs payent la même somme forfaitaire. *«Pour une petite structure comme la nôtre, c'est une énorme charge»*.
On verra dans le rapport financier que les cotisations diverses représentent la moitié de la colonne «dépenses» de l'association...
Plus positif, le président a souligné l'engagement des bénévoles et le sérieux des enfants qui s'exercent à un art difficile, exigeant aussi bien sur le plan physique que moral: *«On apprend des règles de vie, à dire bonjour, merci, à se parler, et à se taire si on n'a rien à dire.»* Bien qu'il souffre d'un recrutement encore un peu confidentiel, le club se porte bien avec des finances juste à l'équilibre, mais saines.
Dans la perspective des 20 ans célébrés l'année prochaine, le projet d'accueillir un stage important avec une centaine de participants se met en route.

Les pompiers de Segonzac mettent l'accent sur le recrutement

«Nous irons à la rencontre des chefs d'entreprises et des élus du secteur afin de les sensibiliser», a déclaré le chef de centre pour la Sainte-Barbe.

Le centre de secours a accueilli la cérémonie de la Sainte-Barbe, l'occasion de mettre à l'honneur les soldats du feu. Photo CL

C'est en présence de nombreux élus, dont la députée Sandra Marsaud et Véronique Marendat, que la cérémonie de la Sainte-Barbe, patronne des pompiers, s'est déroulée samedi soir dans le centre de secours de Segonzac transformé pour l'occasion en salle de réception. De nombreux pompiers étaient présents, parmi lesquels les «anciens», qui n'hésitent pas non plus à rendre visite au centre de temps en temps.
Avant d'entrer dans le vif du sujet, Jean-Luc Chaumet, le chef du centre de secours, a demandé une minute de silence à la mémoire des deux camarades disparus lors de l'explosion survenue dans la boulangerie rue de Trévise à Paris, ainsi que des onze sapeurs-pompiers qui ont perdu la vie en service commandé au cours de 2018.
Passant au bilan de l'année, le responsable a rappelé la baisse d'effectif auquel le centre a dû faire face: les personnels sont en effet passés de 26 à 21 au premier semestre (une démission, deux résiliations et deux mutations). Le maintien des effectifs reste l'enjeu primordial. Pour compenser ces départs, il y a eu deux recrutements en juin (Chris Arnaudet et Sébastien Fredou), et une infirmière (Audrey Thébaud) est venue étoffer les effectifs en septembre.

Diplômes, fourragères et médailles

2018 a été marquée par quelque 210 sorties d'engins (parmi lesquelles l'intervention suite à l'orage de grêle à Saint-Sornin, héliportage sur accident du travail, intervention cyno avec recherche de personne, feu de maison...). Des sorties en hausse de 10 % par rapport à l'année passée. 75 % d'entre elles sont liées à l'assistance à personne, c'est-à-dire des ambulances.
«Malheureusement, explique Jean-Luc Chaumet, *une quinzaine n'ont pu être réalisées par manque d'effectif.»* Afin de sensibiliser d'éventuels candidats, un groupe de travail sur le développement du volontariat en Charente est activé depuis quelques mois.
Cette année, l'accent sera mis sur le centre de secours de Segonzac. *«Des rencontres avec les employeurs locaux ainsi qu'avec les élus du secteur pour les sensibiliser»*, sont au programme.
Le samedi 4 mai à Segonzac, avec l'ensemble des compagnies, une journée portes ouvertes sera organisée où chaque centre présentera un thème de manœuvre. Objectif: sensibiliser les jeunes et les moins jeunes sur le volontariat.
De nombreux sapeurs-pompiers volontaires se sont vu remettre diplômes, fourragères et médailles, récompensant leur réussite lors des différentes formations effectuées, ainsi que leur investissement depuis de longues années. Cette distribution de récompenses s'est terminée par la remise de la médaille «grand or» pour les quarante années d'ancienneté de Denis Marcel.
Concluant cette riche cérémonie, Jean-Luc Chaumet a particulièrement salué parents et familles *«pour qui ce n'est jamais facile de voir partir un pompier en intervention»*. L'amicale des sapeurs-pompiers n'a pas été oubliée pour toutes les actions menées tout au long de l'année, jusqu'à l'organisation de cette soirée.

Michel SCHAFFTER

Une nuit musicale à la médiathèque

Les bibliothécaires de la médiathèque de Cherves-Richemont ont organisé leur deuxième nuit de la lecture, samedi soir. La musique était le thème retenu cette année avec un blind test pour les participants qui se sont affrontés amicalement, dans un premier temps oralement, puis par écrit pour trouver qui chante quoi, avant un pique-nique pris en commun et une soirée à la découverte du rock pour les plus jeunes et endiablé pour les parents dans une bonne ambiance. La soirée était animée par Yohann, technicien de l'Abaca (Photo CL).

Loi anti-casseurs: le malaise

Il ne s'agit pas d'«une loi anti-gilets jaunes» mais de «donner les moyens que le droit fondamental de manifester puisse être garanti», a affirmé le ministre de l'Intérieur hier à propos de cette loi anti-casseurs. Photo archives AFP

■ La proposition de loi a été revue et corrigée en commission à l'Assemblée ■ Certaines mesures ont disparu, d'autres suscitent toujours un malaise ■ Y compris dans la majorité.

Après les rendez-vous des «gilets jaunes», le Premier ministre Édouard Philippe avait annoncé début janvier une future loi durcissant les sanctions contre les casseurs et les manifestations non déclarées. Cette proposition de loi controversée, dont le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner assure qu'il n'est *«pas une loi antigilets jaunes»* ou *«anti-manifestations»*, sera au menu dans l'hémicycle mardi et mercredi prochains. Hier, elle a toutefois été remaniée même si certaines mesures de ce texte issu de la droite suscitent toujours un malaise dans la majorité. *«Majorité écartelée. Ça promet»*, s'est exclamé sur Twitter leur collègue LR Philippe Gosselin. À gauche, les députés restent mobilisés et les Insoumis veulent aussi engager le débat sur une interdiction de l'usage des lanceurs de balles de défense par les forces de l'ordre (lire en encadré).

■ **Les périmètres de sécurité supprimés (pour l'instant).** Les députés ont supprimé en commission l'article 1er de la proposition de loi consacré aux périmètres de sécurité, en vue d'une nouvelle formulation par le gouvernement en séance. Il prévoyait de donner au préfet le pouvoir de faire contrôler les personnes (contrôles visuels, fouilles de sacs, palpations de sécurité) aux abords d'une manif. Une mesure qui, en l'état, ne satisfait pas la rapporteure Alice Thourot (LREM). Éric Ciotti (LR), y voit un début du détricotage du texte.

■ **Les interdictions de manifester validées.** Il a été prévu hier d'améliorer l'article 2 sur les interdictions de manifester qui s'inspire des dispositifs anti-hooligans en vigueur dans les stades. En l'état, les interdictions pourront être prises par les préfets et pourront être doublées d'une obligation de pointage au commissariat contre *«les individus susceptibles de représenter une menace d'une particulière gravité à l'ordre public»*. Pointant *«des écueils constitutionnels»*, une trentaine d'élus macronistes en particulier sont en pointe contre cette mesure qui concernerait 100 à 200 personnes *«grand maximum»*, d'après le ministre de l'Intérieur.

■ **Les casseurs fichés.** La création d'un fichier national des personnes interdites de manifestations - souhaités par les sénateurs de droite -, qui en hérissait certains comme Paula Forteza (LREM), n'est plus à l'ordre du jour. Par un amendement de la rapporteure Alice Thourot (LREM), il a été prévu une inscription au fichier des personnes recherchées (FPR) et que les fiches ne soient *«conservées que pour la seule durée au cours de laquelle l'interdiction de manifester est effective»*. Restent des interrogations sur la nécessité d'une centralisation de ces données sensibles.

■ **Un délit de dissimulation de visage.** Les députés ont mieux circonscrit le nouveau délit de dissimulation du visage dans une manifestation. Il sera puni jusqu'à un an de prison et 15.000€ d'amende.

La suspension des LBD examinée

La CGT et la Ligue des droits de l'Homme (LDH) demandent à la justice administrative de suspendre en urgence l'utilisation controversée des lanceurs de balles de défense (LBD), pour mettre *«fin aux blessures graves pendant les manifestations»*. La requête en référé est examinée aujourd'hui devant le tribunal administratif de Paris. *«On se réserve pour déposer aussi un autre recours, cette fois devant le Conseil d'État, pour demander au gouvernement de prendre toutes les mesures pour interdire les LBD au niveau national»*, a précisé Arié Alimi, de la LDH.

Les appels à la grève générale se multiplient

La CGT a appelé *«à la grève»* le 5 février et à *«des manifestations»* sur tout le territoire, pour répondre à l'*«urgence sociale»*, réclamant une hausse du Smic et une réforme de la fiscalité. L'appel à la transformer en *«blocage total»* a été partagé sur Facebook par Éric Drouet. Hier, le chef de file de La France insoumise Jean-Luc Mélenchon a dit soutenir cet appel, souhaitant comme Olivier Besancenot (NPA) un peu plus tôt la *«convergence»* des mouvements sociaux.

«Grand débat»: ni journalistes ni caméras

La troisième rencontre spéciale «grand débat» entre Emmanuel Macron et des maires, qui doit se tenir aujourd'hui dans la Drôme, ne sera pas filmée. Plus largement, les journalistes ne seront pas autorisés à être présents à l'intérieur de la salle, selon BFM TV. L'idée, pour l'Élysée, est cette fois-ci d'éviter le côté *«spectacle»* qui a pu être reproché aux deux premiers échanges, dans l'Eure et dans le Lot, la semaine dernière. Il s'agit, du même coup, d'éviter que la réunion ne dure trop longtemps, explique la chaîne d'info.

Une liste «gilets» aux européennes

Une liste «gilets jaunes» a annoncé hier son intention de présenter sa candidature aux européennes, avec à sa tête Ingrid Levavasseur, l'une des figures du mouvement social. Le «ralliement d'initiative citoyenne» (RIC) a diffusé une liste de dix noms, en vue de constituer une liste complète de 79 candidats d'ici *«mi-février»* en vue du scrutin du 26 mai, a précisé l'un de ses responsables. Selon un sondage Elabe publié avant cette annonce, une liste «gilets jaunes» serait créditée de la 3e place, avec 13% des voix, derrière LREM et le RN.

Damien Carême, maire de Grande-Synthe, reproche à l'État de ne pas tenir ses engagements sur le climat. Photo AFP

«Inaction climatique»: un maire attaque l'État

La procédure du maire de Grande-Synthe dans le Nord, qui estime sa commune menacée par la montée des eaux, est présentée comme une première en France.

C'est une nouvelle étape dans la judiciarisation des questions environnementales: le maire écologiste de Grande-Synthe Damien Carême a saisi le Conseil d'État pour *«inaction climatique»* du gouvernement, estimant sa commune menacée de submersion. Avec cette procédure, présentée comme une première en France, Damien Carême espère *«obtenir des juges des injonctions contre l'impuissance, l'inaction ou l'action insuffisante de l'État»*.
Cette annonce intervient un mois après l'appel de quatre ONG en faveur d'un recours administratif contre l'État, l'accusant de *«carence fautive»* pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Baptisé «l'affaire du siècle», celui-ci a recueilli plus de deux millions de signatures, résultat inégalé en France pour une pétition en ligne.

Une longue procédure

Mi-novembre, Damien Carême avait, lui, déjà formulé un recours gracieux. Mais *«sans réponse de l'État et le délai de deux mois étant expiré, comme le lui permet la loi»*, il *«porte désormais son recours vers la juridiction supérieure, obligeant ainsi l'État à se positionner et à lui répondre»*, a-t-il annoncé. La procédure devrait prendre *«entre un an et 18 mois»*.
Le ministère de l'Écologie n'a pas souhaité faire de commentaire.
Avec la montée des eaux due au réchauffement climatique, la zone de polders entre Calais, Saint-Omer et Dunkerque, située endessous du niveau de la mer, est menacée à terme par la submersion marine. Implantée sur un sol argileux, la ville de Grande-Synthe se dit en première ligne et particulièrement vulnérable aux risques d'érosion et d'inondation.
La municipalité a mis en place une série de mesures depuis une dizaine d'années, notamment pour réduire les gaz à effet de serre et l'éclairage public. La part des énergies renouvelables dans la consommation de la commune approche désormais 75%. Mais Damien Carême reproche à l'État de ne pas tenir ses engagements à l'échelle nationale et de ne pas respecter le droit européen et français, ni ses engagements pris dans le cadre de l'accord international de Paris.

Cyberharcèlement scolaire: «pas de profil type de victime»

Depuis l'essor des réseaux sociaux, le harcèlement se conjugue 2.0. Si la moitié des jeunes adultes disent avoir été concernés, les enfants et adolescents sont loin d'être épargnés.

Mathieu ESCOULA
m.escoula@charentelibre.fr

Fausses rumeurs, insultes, usurpations d'identité, vengeance pornographique («revenge porn»), au développement des réseaux sociaux s'est associé celui du cyberharcèlement. Un sondage Opinion Way révélait en début de semaine que plus de la moitié des 18-30 ans (53 %) avaient déjà subi des violences sur les réseaux sociaux. Une tendance présente dans les cours de collège où un quart des élèves (voir le chiffre) déclarent avoir connu une atteinte sur les réseaux sociaux. Justine Atlan, directrice d'e-Enfance, association reconnue d'utilité publique chargée de la protection des mineurs sur internet, relève une exposition au risque de harcèlement virtuel de plus en plus jeune.

Avez-vous observé un abaissement de l'âge où l'enfant est connecté?

Justine Atlan. Les usages ont été rajeunis par la tablette que beaucoup de parents voient comme un simple support de visionnage. Or, c'est un véritable outil d'interaction, un «smartphone géant». Il y a 15 ans, les ados commençaient à s'inscrire sur les réseaux à 14 ans mais le développement des réseaux sociaux et des smartphones il y a dix ans a fait flamber les usages. Aujourd'hui les premières connexions commencent dès huit ans.

> La popularité est devenue [chez les ados] le principal critère d'épanouissement.

Comment expliquer une telle fascination?

C'est le mythe du Youtubeur, chacun se dit qu'en faisant des vidéos, il peut devenir célèbre. Dans certains cas ça peut marcher mais parfois, ça peut être ravageur pour l'image. La popularité est devenue le principal critère d'épanouissement. Certaines adolescentes s'inspirent d'influenceuses comme Kim Kardashian et se disent qu'en montrant leurs fesses, elles vont gagner des followers.

Existe-t-il un profil type d'enfant harcelé?

Non, le cyberharcèlement concerne tous les enfants et adolescents, on ne peut pas parler le profil type. La seule similitude qu'on retrouve chez les victimes est leur caractéristique psychologique. Ce sont des enfants qui n'expriment pas leurs émotions et qui sont incapables de se défendre seuls. Rapidement, le harceleur va cerner cette faille et se livrer à des humiliations tout en rassemblant autour de lui car il est toujours plus facile d'être du côté du fort que du faible.

Quels sont les cas de harcèlement les plus courants?

Le «revenge porn» est fréquent. Un garçon de 13 ans demande à une fille du même âge de lui envoyer une photo de sa poitrine naissante avant de la partager sur les réseaux sociaux.

Il y a également des groupes créés sur Whatsapp pour insulter une personne. La victime sait qu'une conversation virtuelle sur elle existe mais ne peut rien faire.

Les usurpations d'identité sont aussi courantes lorsque l'auteur prend le contrôle du compte de la victime ou lui crée un faux profil. Sans oublier les rumeurs sur la réputation de la victime.

Justine Atlan, directrice depuis 2011 d'e-Enfance, est en charge de la plateforme nationale d'accueil téléphonique Net Écoute. Photo Ldd

Quels types de rumeurs?

Qu'une fille a déjà couché ou qu'elle fait des fellations dans les toilettes du collège. Ces informations se diffusent facilement justement car il est difficile de prouver qu'elles sont fausses. Les rumeurs sur les filles sont plus importantes car elles sont colportées à la fois par les filles et les garçons tandis que les fausses informations sur des garçons proviennent généralement d'autres garçons.

Cyberviolence et cyberharcèlement: quelle différence?

Dans le langage courant, le terme «cyberharcèlement» est souvent confondu avec celui de «cyberviolence». Or, le harcèlement recouvre deux facteurs: la notion d'acharnement et le fait que l'acte soit adressé personnellement à la victime. À l'inverse, la «cyberviolence» est ponctuelle et pas nécessairement liée à l'identité de la victime. La loi du 4 août 2014 a comblé un vide juridique en sanctionnant le harcèlement moral «commis par l'utilisation d'un service de communication au public en ligne ou par le biais d'un support numérique ou électronique». En clair, le cyberharcèlement était, avant cette date, inexistant dans la loi. Depuis, il est sanctionné de deux ans d'emprisonnement et de 30.000 euros d'amende. La loi du 6 août 2018 complète celle de 2014 en sanctionnant les «raids numériques» ou «cyberharcèlement groupé» jusqu'à trois ans de prison et 45.000 euros d'amende.

Le chiffre

25% D'après une enquête nationale du ministère de l'Éducation en 2017, 25% des collégiens déclarent avoir connu au moins une atteinte sur les réseaux sociaux. 17% des filles déclarent avoir été confrontées à des cyberviolences à caractère sexuel en lien avec des photos, vidéos ou textos, pour un garçon sur dix (11%). Une fille sur cinq a été insultée en ligne sur son apparence physique et une fille sur six a été confrontée à des cyberviolences à caractère sexuel, à la suite du partage de photos ou vidéos intimes.

Santé

Couches: les fabricants sommés d'agir

Le gouvernement a voulu rassurer les parents de jeunes enfants hier après la publication d'un rapport de l'agence de sécurité sanitaire Anses sur les «*risques*» posés par la présence de certaines substances chimiques dans les couches jetables. «*Je tiens à rassurer les parents, l'Anses dit bien qu'il n'y a pas de risque immédiat pour la santé des enfants*», a déclaré la ministre de la Santé Agnès Buzyn à l'issue d'une rencontre avec les fabricants de couches à Bercy. «*Il faut continuer évidemment à mettre des couches à nos bébés, ça fait 50 ans qu'on en met au moins*», a-t-elle ajouté, soulignant malgré tout que le rapport ne peut exclure «*un risque pour la santé des enfants sur le long terme*». «*C'est pour cette raison que par précaution nous souhaitons mieux protéger nos enfants de risques éventuels*», a insisté la ministre, qui avec ses collègues de l'Économie et de la Transition écologique ont donné 15 jours aux fabricants pour revenir avec un plan d'action visant à changer leurs processus de fabrication pour réduire ou éliminer d'ici «*quelques mois*» les substances problématiques.

CP dédoublés: bilan «encourageant»

Une première évaluation du dédoublement des classes de CP et CE1 dans les quartiers défavorisés montre des effets déjà «significatifs».

Le dédoublement des classes de CP et CE1 dans les quartiers défavorisés, qui consiste à baisser à une douzaine d'élèves les effectifs pour permettre un enseignement plus progressif et personnalisé, livre des premiers résultats «*encourageants*», selon une première évaluation du ministère.

Cette mesure-phare du ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer a d'abord concerné, à la rentrée 2017, 2.200 classes de CP de quartiers très défavorisés (dits REP +), avant d'être étendue en septembre à 3.200 classes de CP de quartiers défavorisés (REP) et 1.500 classes de CE1 en REP +. À la rentrée prochaine, elle touchera tous les CE1 de REP + et de REP et bénéficiera ainsi à 300.000 élèves, soit 20 % d'une classe d'âge.

L'étude a comparé 15.000 élèves ayant bénéficié ou non de la mesure. Photo AFP

«Pas une recette miracle»

La direction des statistiques du ministère de l'Éducation (DEPP) a comparé deux groupes d'élèves (15.000 au total, dans 408 écoles): l'un rassemblant des élèves de REP + dans des classes ayant été dédoublées, l'autre des élèves aux profils sociaux proches de ceux de REP + mais n'ayant pas bénéficié de la mesure.

Il ressort de cette étude que le dispositif a permis une «*baisse de la proportion d'élèves en très grande difficulté de 7,8 % pour le français et de 12,5 % en mathématiques*». Ainsi, au terme de la première année, «*sur les 24.000 élèves en très grande difficulté, il y a 2.000 élèves de moins en très grande difficulté en français et 3.000 élèves de moins en très grande difficulté en mathématiques*».

Ces résultats «*sont clairement dans le bas de la fourchette de ceux constatés dans d'autres pays qui ont mis en œuvre de telles mesures*», réagit Marc Gurgand, coauteur d'une note de l'Institut des politiques publiques (IPP), parue en septembre 2017 sur le sujet. «*Mais ils sont déjà significatifs. Il est rare qu'on trouve des effets de cet ordre de grandeur pour des politiques scolaires menées à si grande échelle*», poursuit le chercheur.

Si la mesure a un impact sur les compétences des élèves, elle influe aussi sur le climat des classes. «*98 % des professeurs disent qu'ils ont pu beaucoup mieux évaluer les difficultés des élèves et donc les aider à progresser*», s'est félicité Jean-Michel Blanquer. Les enseignants voient en effet d'un bon œil l'opportunité d'enseigner en effectifs réduits, à l'instar de Claire Alanore, professeure en REP + à Dreux (Eure-et-Loir). Attention, «*ce n'est pas une recette miracle, qui permet d'apprendre mieux ou plus tôt à lire, mais simplement de le faire dans des conditions plus sereines*», dit-elle.

La perspective d'une généralisation des dédoublements des classes de CP et CE1 à toute la France, évoquée la semaine dernière par Emmanuel Macron, n'est toutefois pour le moment pas à l'ordre du jour.

SONDAGE

78% des Français contre la baisse des postes dans l'Éducation nationale

Près de huit Français sur dix (78%) estiment «*qu'on ne peut pas supprimer de postes dans l'Éducation nationale si l'on veut que l'enseignement reste de qualité*», d'après un sondage Odoxa-Dentsu Consulting pour franceinfo et Le Figaro publié hier, à la veille d'un appel à la grève dans l'enseignement supérieur portant notamment sur la question des suppressions de postes. Près de six personnes sur dix (59%) déclarent d'ailleurs soutenir cettte grève.

OCDE

La France toujours championne du monde des dépenses sociales

Retraites, santé, famille, emploi: les dépenses sociales publiques ont représenté l'an dernier 31,2% du produit intérieur brut (PIB) de la France, qui reste le pays riche le plus généreux en la matière. Comme en 2016, la France arrive nettement en tête du classement établi par l'Organisation pour le développement et la coopération économiques. Elle devance sur le podium la Belgique (28,9%) et la Finlande (28,7%). La France n'est toutefois pas la plus dépensière dans toutes les catégories. Pour les pensions de retraite et de réversion, elle arrive ainsi en troisième position (13,9% du PIB en 2015, derrière la Grèce et l'Italie). Elle se classe même 7e pour les «aides au revenu à la population d'âge actif» (5,4% du PIB en 2015), qui regroupent les allocations chômage, les prestations familiales et celles liées à l'incapacité.

Un ciel brouillé

Le ciel est partagé entre éclaircies et passages nuageux élevés, avant l'arrivée d'une zone faiblement pluvieuse par l'océan la nuit suivante.

	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
Vendredi	4° 11°	2° 9°	0° 8°	-1° 7°
Samedi	7° 12°	6° 12°	4° 10°	3° 9°
Dimanche	5° 9°	4° 8°	4° 8°	3° 6°
Lundi	2° 8°	1° 7°	1° 7°	0° 5°
Mardi	2° 8°	0° 7°	0° 6°	-1° 5°
Mercredi	3° 9°	2° 8°	1° 7°	1° 6°

HIER	Mini	16h
Angoulême	4°	5°

ENTRETIEN

« On passe du reste à charge subi, au reste à charge choisi »

JEAN-LOUIS JAYAT Président de la Mutualité française Nouvelle-Aquitaine, qui couvre environ 3 millions d'adhérents, il décrypte le « reste à charge zéro »

7 ET 8 FÉVRIER 2019
FORUM SANTÉ & AVENIR SUD OUEST

Jean-Louis Jayat préside la Mutualité française PHOTOG. BONNAUD/« SO »

« Sud-Ouest » Qu'est ce que la Mutualité française Nouvelle-Aquitaine ? Que représente-t-elle ?

Jean-Louis Jayat La Mutualité Française fédère 600 mutuelles en France et 200 en Nouvelle-Aquitaine, qui protègent environ un Néo-Aquitain sur deux. Soit 3 millions de personnes. Sa mission est de promouvoir, animer et coordonner le mouvement mutualiste dans la région. Un millier d'actions de prévention sont organisées chaque année. La Mutualité française compte 150 mandats de représentation, afin de participer aux travaux et débats sur la santé et la promotion sociale auprès de l'Agence régionale de santé et des organismes d'Assurance-maladie. Notre but est de maintenir une protection solidaire, un accès au soin pour tous.

Que contient la réforme du « reste à charge zéro » prévue pour 2021 ?

Elle va permettre d'ici deux ans, l'accès pour tous à des équipements ou des actes nécessaires et de qualité à des prix encadrés, pour ce qui concerne l'optique, l'audioprothèse et le dentaire. Les prestations définies dans les paniers de soins de chacun de ces secteurs seront intégralement remboursées par l'assurance-maladie et les complémentaires santé. Reste à charge zéro.

Les lunettes, les équipements auditifs, les couronnes dentaires et autres implants remboursés à 100 % seront-ils de bonne qualité ?

En gros on va passer d'un reste à charge subi, à un reste à charge choisi. Les gens auront des propositions d'équipements homologués, de bonne qualité, présélectionnés pour être à charge zéro. Les patients ne paieront rien. En revanche, ceux qui le souhaitent auront, en effet, le choix de se tourner vers des équipements plus sophistiqués. Et ceux-là devront payer la différence. Cela ne sera possible que si tous les acteurs jouent le jeu. Jusque-là, l'assurance-maladie ne remboursait quasiment pas. Elle devra mettre au pot, mais aussi les fabricants, les professionnels prothésistes et lunetiers, etc. Il faut ramener les prix à un niveau raisonnable, il y a eu des effets pervers, des abus.

> « Jusque-là, l'assurance-maladie ne remboursait quasiment pas. Elle devra mettre au pot »

Le prix des complémentaires santé va-t-il augmenter pour les adhérents ?

On consomme de plus en plus de santé, la population vieillit, les maladies chroniques augmentent et les techniques scientifiques évoluent. Les dépenses de santé progressent deux fois plus vite que l'inflation, donc les mutuelles paraissent plus chères. Il y aura un effet de rattrapage, car nous avons assisté à beaucoup de renoncement au soin pour motif économique. Le prix des complémentaires ne va pas augmenter au motif du reste à charge zéro en 2019. Mais les tarifs vont continuer à progresser à mesure de l'évolution des dépenses de santé.

Recueilli par Isabelle Castéra

LGV : la ministre ouvre un petit peu la porte

BORDEAUX-TOULOUSE Élisabeth Borne a reçu hier les quatre grands élus qui ferraillent pour la ligne à grande vitesse entre les deux métropoles

La ministre des Transports, Élisabeth Borne, a reçu, hier matin pendant une bonne heure, les présidents de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie, Alain Rousset et Carole Delga, ainsi que les présidents des métropoles de Bordeaux et Toulouse, Alain Juppé et Jean-Luc Moudenc. Vu l'identité des invités, on a compris qu'un seul plat était au menu, le GPSO (Grand Projet du Sud Ouest), soit la prolongation de la ligne à grande vitesse Paris-Bordeaux vers Toulouse, ainsi que vers Dax et l'Espagne. Un projet sans financement et plombé par des décisions de justice et des rapports qui ont reculé loin dans le temps une éventuelle réalisation. On sait que, de surcroît, le nouvel exécutif n'est plus trop favorable aux mégas projets ferroviaires, préférant les transports du quotidien.

La grande vitesse pas dépassée

Alain Rousset et Alain Juppé sont cependant ressortis de l'entrevue assez sereins. Le succès confirmé de la nouvelle LGV Paris-Bordeaux a en effet dopé les TER de Nouvelle-Aquitaine et montré que la grande vitesse n'est pas à ranger dans le tiroir des ustensiles dépassés. Élisabeth Borne n'a pas fermé la porte à la constitution de sociétés de financement, qui se substitueraient à l'État et pourraient prélever une « taxe bureaux » en profitant du boom de l'immobilier qu'engendre l'arrivée de la LGV. Reste à convaincre Bercy et une réunion doit justement avoir lieu dans les deux mois à venir. Cela dit, une telle taxe ne suffirait sans doute pas à financer un projet qui s'élève, au moins, à 9 milliards d'euros.

C'est précisément pourquoi Alain Juppé et Alain Rousset tiennent tant à la branche vers Dax et l'Espagne, car elle pourrait assurer un financement européen. Le président de Région se dit même ouvert à un train dont la vitesse après Dax plafonnerait aux alentours de 220/250 km/h pour réduire les coûts. Les deux élus n'ont en revanche pas obtenu que les premiers (éventuels) travaux se fassent entre Bordeaux et Agen. Bref, si avancée il y a, elle reste encore timide.

Benoît Lasserre

Motards en colère et gilets jaunes sur les routes ce week-end

CHARENTE Plusieurs manifestations sont prévues pour samedi et dimanche dans le département

Week-end de Festival de la bande dessinée mais aussi de manifestations sur les routes charentaises. Les motards charentais de la Fédération française des motards en colère (FFMC 16) ont prévu de se mobiliser ce samedi pour protester contre la limitation à 80 km/h. Le point de départ est fixé sur l'aire de repos de Maine-de-Boixe au bord de la RN 10.

Le cortège prendra la direction du nord puis quittera la nationale au niveau de Mansle pour redescendre par la D18 vers Saint-Amant-de-Boixe, Saint-Genis-de-Hiersac, puis Cognac, Châteauneuf-sur-Charente, avant une arrivée prévue à Hiersac vers midi.

Une chaîne humaine sur la N10

Les motards prévoient de se rendre devant les mairies des communes traversées. Ils ont déjà envoyé un courrier aux élus concernés. Quant aux gilets jaunes charentais, ils doivent se rassembler en début d'après-midi au rond-point de La Trache, à Cognac. Des Saintais et des Angoumoisins devraient se joindre au mouvement. Une partie d'entre eux a également prévu de se rendre à Bordeaux... Voilà pour samedi.

Dimanche, les gilets jaunes veulent mener une opération d'envergure : à savoir une chaîne humaine sur la RN 10 du sud au nord du département. Les manifestants attendent du renfort de gilets jaunes venus d'autres départements. Cette chaîne humaine doit plus globalement relier Hendaye à Versailles.

Le recteur d'académie prépare septembre 2019

EDUCATION Armel de la Bourdonnaye estime disposer des moyens largement suffisants pour assurer une bonne rentrée en septembre. Les syndicats ne sont pas vraiment d'accord

Mardi, sans surprise, le recteur de l'académie de Poitiers, Armel de la Bourdonnaye s'est heurté à un front syndical du refus de ses propositions d'affectation des postes dans le premier degré (1). Tout le monde doit se revoir le 31 janvier, mais le recteur prévient qu'il n'y aura aucun changement.

D'ailleurs, hier, lors d'un point presse, le représentant régional du ministre de l'Éducation nationale a pu confirmer combien il est satisfait des moyens mis à sa disposition. Ceux-ci, à l'en croire, lui permettront de faire face aux charges nouvelles de l'école à la rentrée prochaine : achèvement du dédoublement des classes de CP et CE1 de ZEP (avec les CE1 des zones d'éducation prioritaires simples) et scolarisation obligatoire en maternelle à partir de l'âge de 3 ans.

Un meilleur taux d'encadrement

Il est vrai que les chiffres plaident en faveur de la position rectorale : depuis trois ans, les écoles de l'ex-Poitou-Charentes ont perdu 5 183 élèves. On s'attend à une nouvelle baisse de près de 2 000 écoliers en 2019 (dont -644 en Charente-Maritime, pour un effectif ramené à 49 037 élèves et -299 en Charente, pour 26 792 écoliers). « Nous allons même pouvoir augmenter l'encadrement en milieu rural », pronostique Armel de la Bourdonnaye.

Le recteur promet de la même façon un meilleur taux d'encadrement dans le second degré, avec un effort tout particulier pour les lycées les plus fragiles. Les collèges devraient enregistrer à la rentrée une petite augmentation de leurs effectifs, tandis que les lycées généraux, technologiques et professionnels seront en léger recul. Cela donne en Charente-Maritime : 25 602 collégiens (+269), 12 733 lycéens (-114) et 4 489 lycéens professionnels (-59) ; en Charente : 13 170 collégiens (+164), 5 539 lycéens (-129) et 2 709 lycéens pros (-16).

Armel de la Bourdonnaye a profité de ce rendez-vous mercredi pour rendre publique, après la carte des spécialités il y a quelques semaines, celle des options au lycée. Il a aussi annoncé l'enrichissement de l'offre de langues vivantes au collège dans les seules deux Charentes, avec deux nouvelles classes bilangues (anglais-allemand à Marennes et anglais-portugais à Fabre-d'Églantine à La Rochelle ; une LV2 chinois ouverte à Cognac (Claude-Boucher) et trois enseignements facultatifs de langue et civilisation européenne à Chabanais, collège Jean-de-la-Quintinie (anglais), Saint-Savinien (anglais) et Henri-Dunant à Royan (allemand).

Vincent Buche

(1) Aucun poste de professeur des écoles supplémentaire attribué, deux créations de postes en Charente-Maritime pris sur la Charente et les Deux-Sèvres.

Armel de la Bourdonnaye, recteur de l'académie de Poitiers, ici photographié lors d'une visite à Angoulême en juin 2018. L. DROUIER

Le ministre à Angoulême et à Barbezieux

JEAN-MICHEL BLANQUER est attendu aujourd'hui en Charente. Le ministre de l'Éducation visitera notamment des expositions « jeunesse » du Festival de la BD. Il doit aussi évoquer la question de l'éducation prioritaire à la faveur d'une visite de l'école Uderzo à Angoulême. Il se rendra aussi au collège Jean-Moulin de Barbezieux pour lancer un nouveau service numérique d'aide aux devoirs, « Jules ». À la BD, Jean-Michel Blanquer sera accompagné du secrétaire d'État à la jeunesse et à la vie associative, Gabriel Attal. Ce dernier doit, de son côté, échanger avec des jeunes de la Mission locale à Angoulême. Samedi, c'est le ministre de la Culture, Franck Riester, qui est annoncé à Angoulême.

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation. PHOTO AFP/STÉPHANE DE SAKUTIN

« Patchamama » a été conçu à Angoulême. COPYRIGHT FOLIVARI

Le dispositif hivernal déclenché en Charente

FROID Le niveau jaune du dispositif d'hébergement d'urgence hivernal du département de la Charente, est déclenché depuis ce mardi. Ce déclenchement, décidé par la préfète, tient compte de la tension du dispositif, des informations de Météo France et des propositions des associations œuvrant sur le terrain. Sa mise en œuvre entraîne la mobilisation de nuitées supplémentaires à celles du niveau précédent. Mais aussi le renforcement des équipes du 115, ainsi que des maraudes sur le Grand Angoulême et Cognac. Ou encore, l'ouverture à Angoulême, durant la nuit, d'un lieu d'accueil pour les personnes les plus vulnérables ne désirant pas intégrer un hébergement d'urgence, mais acceptant une mise à l'abri momentanée. Durant la journée, l'accueil de jour l'Éclaircie à Angoulême prend le relais. Ce sont ainsi 117 places hivernales qui sont ouvertes et financées par les services de l'État, dont 12 places supplémentaires au sein de l'accueil nocturne des Bardines. Cela représente 47 places de plus que pour la campagne 2017-2018 (70 places disponibles). La préfecture rappelle que le 115 permet de signaler toute personne en détresse.

Charentes Tourisme veut faire rayonner Cognac

ÉCONOMIE Une candidature à un « contrat de destination » avec l'État sera déposée avant l'été

Olivier Sarazin
o.sarazin@sudouest.fr

Chaque année, 288 000 œnotouristes fréquentent Cognac et son vignoble. PHOTO CHARENTES TOURISME

Cognac, sa région et son vignoble sont visités par environ 288 000 œnotouristes chaque année. Ce terroir est apprécié. Il pourrait l'être encore plus et figurer dès 2020 parmi les 22 « destinations » officielles épaulées par l'agence Atout France, l'unique opérateur de l'État dans le secteur du tourisme. Parmi ces « destinations », figurent déjà la vallée de la Dordogne, le Val de Loire, la Champagne et la Bourgogne…

« Une candidature à un "contrat de destination" sera déposée avant l'été auprès du secrétaire d'État au tourisme. Nous espérons qu'elle aboutira très vite. L'État apporterait 75 000 euros pour trois ans. Nous sommes prêts à rajouter 25 000 à 30 000 euros », ont déclaré hier Jean-Hubert Lelièvre et Olivier Amblard, le président délégué et le directeur de Charentes Tourisme, lors de deux conférences de presse à La Rochelle et à Angoulême.

Des actions à l'international

Le « contrat de destination » fédère des acteurs publics et privés « autour d'une même marque de territoire, afin de proposer une offre mieux structurée et plus visible sur le plan international », détaille Atout France.

Ici, dans notre région, la canditure cognaçaise est déposée par Charentes Tourisme mais concerne une vingtaine de partenaires (BNIC, Étapes du cognac, négociants, viticulteurs, collectivités locales, etc.). « L'idée, ce serait de cibler les actions à l'international, dans trois ou quatre États des USA et deux provinces chinoises », a détaillé Jean-Hubert Lelièvre.

Le périmètre éligible à un tel contrat n'est pas encore défini. Une certitude en revanche : l'association les Étapes du cognac est un acteur essentiel du dossier. En 2017, elle avait, avec ses partenaires, une nouvelle fois décroché le label gouvernemental Vignobles & Découvertes pour une durée de trois ans.

Par ailleurs, les Étapes du Cognac ont été primées par « La Revue du vin de France » (RVF). Le magazine a souligné le caractère « exceptionnel de l'accueil dans le vignoble du cognac ».

La stratégie est numérique

LE BILAN 2018 Si elle n'a pas été une année « record », 2018 n'a pas été non plus catastrophique pour le tourisme en Charente et Charente-Maritime. En témoignent quelques chiffres : 2,7 millions de nuitées en hôtellerie, 7 millions en hôtellerie de plein air, mais aussi la présence, plus forte, de la clientèle française, particulièrement d'Île-de-France et du Nord-Ouest. Des progrès restent à faire en matière de clientèle étrangère, d'autant que le Brexit n'augure rien de bon. « Ça va certainement ralentir le flux de touristes britanniques, mais on voit déjà apparaître des parades », rassure Jean-Hubert Lelièvre, président délégué de Charentes tourisme.

LES PROJETS 2019. On en compte trois principaux. Tous sont liés à l'univers digital. En premier lieu : la création d'un groupement d'employeurs à vocation touristique, afin d'embaucher un "community manager" par exemple.
Deuxièmement : l'arrivée d'un nouvel outil de vente en ligne. La plateforme Elloha a été retenue la semaine dernière pour aider les professionnels à gérer leurs prix et leurs réservations. Troisièmement : intensifier la présence de Charentes Tourisme sur les réseaux sociaux, notamment Instagram.

LE PIÉTON

A souri en regardant le site Internet de l'office de tourisme de Grand-Cognac. Quels événements trouve-t-on mis en avant sur la page d'accueil ? En deuxième, « Distilleries en fête », des animations chez les membres des Étapes du cognac, en ce moment. En troisième, le festival « Mars plante danse », en mars. Et en premier, « La fabuleuse histoire du cognac », son et lumière joué à Bourg-Charente en... juillet ! Un spectacle écrit par un certain Jérôme Sourisseau, président de Grand-Cognac, mais il serait de très mauvais esprit de voir une corrélation avec cette belle publicité.

Burger King est en train de recruter 80 personnes

EMPLOI La chaîne de restauration rapide a lancé sa campagne de recrutement. Le magasin doit ouvrir en avril

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

Hier matin, 40 jeunes se sont présentés à la Mission locale. Une partie d'entre eux sera présélectionnée pour l'entretien d'embauche, la semaine prochaine. PHOTO J. G.

« Faites chauffer votre CV », mentionnait l'annonce. Alors les candidats n'avaient pas oublié leur curriculum vitae, hier matin. Leur objectif : être recruté par Burger King, qui avait investi la Mission locale pour cet entretien d'embauche géant. « Il s'agit d'une phase de présélection », précise Estelle Poitou, chargée des relations aux entreprises de la structure. « Mais il y a eu d'autres séances d'information à Pôle emploi par exemple. »

À 9 h 30, 40 jeunes ont tenté leur chance. « Aujourd'hui, il y a des gens de moins de 26 ans car c'est le public de la Mission locale, mais nous cherchons tous les profils sans limite d'âge », explique Aurélie Lamare, manager pour Leader Academy. Cette société est chargée par Burger King de dispenser la formation aux nouveaux employés. « Vous serez formés pendant cinq semaines à partir de mars, détaille la formatrice aux candidats. Il y a aura une partie théorique, mais aussi une pratique. Par exemple, vous aurez des burgers en silicone et en polyester pour apprendre à manipuler les produits. » Le poste proposé : « équipier polyvalent en restauration », en CDI.

« C'est vraiment rare d'avoir 60 postes qui s'ouvrent comme ça sur le territoire », s'enthousiasme Estelle Poitou. Précision importante : ces CDI ne comptent « que » 24 heures. « Si vous choisissez de vous engager, c'est pour y rester, prévient la formatrice Aurélie Lamare. Nous avons envie de construire une équipe sur le long terme. Donc cette formation qu'on vous offre va servir à pérenniser vos emplois. » Certainement une manière d'alerter ces jeunes, dans un secteur où le turnover est très important. La preuve : certains postulants viennent… de McDonald's ! « Je connais déjà le milieu des burgers », s'amuse Morgan, 24 ans, qui a déjà travaillé chez le concurrent à Cognac. Il retrouve ici Claudia, 22 ans, elle aussi ancienne de Mc Do. « Je trouve que la marque Burger King est meilleure, justifie-t-elle. En tout cas, j'ai envie de renouveau, et de trouver une nouvelle dynamique. »

> « Je trouve la marque Burger King meilleure que Mc Donald's »

« Une bonne image »

D'autres ne connaissent rien à la restauration rapide. « J'ai raté le concours de la gendarmerie en août », regrette Laurine, 19 ans. « Depuis je suis en intérim et je cherche quelque chose de plus stable, donc c'était l'occasion de postuler. » Autre démarche pour Johana, 19 ans : « Je suis en recherche d'emploi. Quand j'ai vu passé l'annonce, je me suis dit "pourquoi pas ?" » La prochaine étape du recrutement sera directement assurée par Olivier Bodin. Le gérant recevra les candidats présélectionnés lundi. « Cette période de recrutement est très importante car les salariés sont les ambassadeurs de la marque, assure l'investisseur de 32 ans. Voir l'engouement à ce stade est très encourageant. Cela montre que la marque a une bonne image en France. » Si l'on compte l'encadrement, Olivier Bodin compte embaucher 80 personnes au total.

Ouverture prévue en avril, à Châteaubernard, tout à côté de l'actuel Buffalo Grill (au 66, avenue d'Angoulême). Ce site sera le second en Charente, le premier ayant ouvert ses portes en septembre 2017 à Angoulême.

Initiatives citoyennes, fille des ronds-points

GILETS JAUNES Une association veut construire sur les bases du mouvement

Ils se sont rencontrés au sein du mouvement des gilets jaunes. Pascal, David, Jean-Claude, Catherine et Isabelle constituent le noyau fondateur de « Initiatives citoyennes Cognac ». « Au départ, on cherchait une salle pour se réunir, la mairie de Cognac nous a dit que pour ça, il fallait être une association. Cela se comprend. Ce statut a aussi l'intérêt de nous protéger. On souhaite se présenter comme une personne morale, "association loi 1901" », précise Isabelle, la secrétaire. Dans l'esprit du mouvement « gilets jaunes », les participants ne déclinent que leur prénom.

L'objectif affiché est d'aller au-delà des rassemblements à répétition. « Les gilets jaunes ont tapé du poing sur la table pour dire non. À un moment, il faut proposer quelque chose.On ne se positionne pas comme des leaders, ni des porte-parole, mais comme une plateforme qui anime des groupes de travail », précise Isabelle.

« 100 % pacifique »

L'association met en avant le « référendum d'initiative citoyenne » (RIC), décrit comme « une solution simple, constructive et pacifique ». Elle entend s'appuyer sur les réflexions d'Étienne Chouard mais aussi sur le travail mené par une association proche, Initiatives citoyennes Royan.

« On n'est pas forcément pour le RIC à 100 %. Il y a un groupe de travail là-dessus, comme sur d'autres sujets, la TVA zéro sur les produits de première nécessité, la récupération des invendus dans les magasins, par exemple. Sur les ronds-points, il y a de la violence mais aussi de la solidarité. Des gens qui étaient seuls ne le sont plus, certains font de la redistribution pour ceux qui crèvent de faim. » L'association s'affiche comme « 100 % légale, 100 % pacifique et 100 % constructive ». Elle espère monter rapidement en puissance.

Ph. M.

Contact par courriel à initiativescitoyennescognac@gmail.com ou sur la page Facebook de l'association.

Pas de nom de famille ni de visage affiché. PHOTO PH. M.

BOUTIERS-SAINT-TROJAN

En partant de Cicéron

Vendredi dernier, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, Philippe Nifenecker s'est inspiré de Cicéron pour évoquer « la bonne gestion des choses publiques ». À distance « du diktat des élites et du populisme aveugle », il a valorisé « la justice, l'humanité, l'équité, l'intégrité et la bienveillance ».

Le maire a rappelé les réalisations de 2018 : la demande de subventions de l'État pour les aménagements du bourg de Boutiers (83 000 €), la réfection de quelques routes communales, le changement des huisseries et des logiciels de la mairie. Ce sont des étapes dans ce qu'il reste à réaliser en 2019, si le budget le permet : ce sont les excédents de fonctionnement qui alimentent l'investissement, mais ils diminuent fortement.

Histoire locale

Sont concernés l'aménagement de la voirie et du quartier de l'école (coût estimé : 400 000 €), la rénovation partielle de la route de Corbière, la connexion à la fibre… En tout cela, le Département et l'Agglo sont parties prenantes, même si la commune doit assumer des dépenses non-subventionnables. Au terme de son discours, Philippe Nifenecker a évoqué, selon ses termes, « les grandes tendances qui menacent nos sociétés : le vieillissement de la population, la révolution numérique, l'accroissement de la compétition mondiale, les migrations, le changement climatique, les risques géopolitiques ».

Patrick Huraux. PHOTO P. BRUNELLIÈRE

Dans un tel contexte anxiogène, des actions positives de certains concitoyens ont été mises en avant, comme celle de Patrick Huraux, historien local réputé. Son « travail parfois ingrat, mais nécessaire pour donner une image de notre région, et de la vie difficile et humble des Français » a été salué par le maire.

Pierre Barreteau

Trente minutes et puis c'est tout

CONSEIL MUNICIPAL

Tout petit Conseil, hier soir, où seulement neuf dossiers ont été votés

Trente minutes. Telle a été la durée du Conseil municipal qui s'est déroulé hier soir. Un nouveau record sans doute. Il est vrai qu'il n'y avait sur la table aucun dossier susceptible de prolonger les débats.

Seule l'intervention d'Isabelle Lassalle a réveillé un peu l'attention. Elle est survenue lorsqu'ont été évoqués les versements d'avances sur subventions à cinq associations avant le vote du budget primitif 2019 : centre d'animation (34 000 €) ; Cognac Blues Passions (63 000 €) ; Le Polar (17 000 €) ; Littératures européennes (25 000 €) ; West Rock (40 000 €) ; Aserc (183 356 €). Soit un montant total de 362 356 €.

L'élue du Rassemblement nationale a posé la question de savoir si la somme accordée au Blues allait bien être affectée à l'organisation du festival et non « à éponger des dettes comme celle de 120 000 € à Rochefort (déficit du festival Stéréopark, NDLR) ». Face à quoi Michel Gourinchas a apposé sa non-inquiétude : « L'aide municipale sert essentiellement à financer les spectacles gratuits. Et je pense que la diversification des activités sert à stabiliser le Blues et que le passage de l'association à une société coopérative était nécessaire et une bonne chose. »

Isabelle Lassalle. ARCHIVES Q. PETIT

Isabelle Lassalle a été la seule à voter contre cette délibération, Émilie Richaud glissant au passage qu'elle réservait une intervention sur le sort réservé aux associations face à la baisse annoncée des subventions pour la séance où le budget 2019 sera voté.

« Cœur de ville »

Pour le reste, les discussions ont essentiellement tourné autour de la demande de Richard Ferchaud d'éclaircissement sur l'opération de revitalisation du centre-ville « Cœur de ville » : « Quelles sont les modalités d'organisation ? Comment l'opposition municipale et les habitants y seront associés ? »

Michel Gourinchas a alors rappelé que l'opération était placée sur l'égide d'un comité de pilotage (État, municipalité, Grand Cognac, EPF et Caisse des dépôts) au sein duquel l'opposition aura toute sa place. Dessous on trouve un comité technique et des groupes de travail. « Les interventions se feront selon les thèmes. La population sera associée sur les sujets qui la concernent, de même que l'association des commerçants. Et il y aura des comptes rendus des avancées lors des Conseils municipaux », indiquait le maire.

Lequel passait en revue quelques priorités : la rue Aristide-Briand, le regroupement du conservatoire et de la bibliothèque, le réaménagement des Halles, la réhabilitation des logements au-dessus des commerces, la création de 20 logements dans les anciens locaux de Litho-Bru, rue Plumejeau, le réaménagement de la place François-1er et de la place Martell, « mais nous avons cinq ans pour la montée en charge ; les projets pourront bouger ».

D. F.

CHÂTEAUBERNARD

Sur scène on suit les pas chaotiques de trois jeunes en partance pour faire le Djihad. PHOTOS XAVIER CANTAT

« Des choses qui me sont arrivées »

Ismaël Saïdi, l'auteur et metteur en scène

« Djihad », la pièce qui va se jouer au Castel vendredi 25 janvier à 20 h 30 (1), a été reconnue d'utilité publique en Belgique et est soutenue par le gouvernement français. 550 000 personnes l'ont déjà vue. C'est l'histoire de trois amis, Reda, Ismaël et Ben qui décident de partir faire le Djihad, ils vont vite déchanter. Ismaël Saïdi, auteur et metteur en scène, ne sera pas présent ce vendredi. Il tourne actuellement avec un seul en scène autobiographique, « Tribulation d'un musulman d'ici », ainsi que sa pièce « Géhenne ».

« Sud Ouest » Pouvez-vous nous parler de votre travail d'écriture, de vos choix de mise en scène dans cette pièce ?

Ismaël Saïdi J'ai juste voulu raconter des moments de vie, des choses qui me sont arrivées. J'ai structuré une comédie en y mettant des tensions et des drames. La mise en scène est hyper sobre car je n'arriverais pas à égaler la technique cinématographique. Trop d'artifices tuent le spectacle, ce qui en fait la beauté est l'authenticité des comédiens sur scène chaque soir. J'ai opté pour des décors projetés qui donnent du mouvement à une pièce. Je voulais du noir et du blanc en référence à Daesh et pour donner cette vision manichéenne. On a déjà joué devant un public d'aveugles sans audiodescription.

Le débat à l'issue du spectacle est presque aussi important que la pièce ?

Le spectacle laisse tellement dans le désarroi... C'est juste suicidaire de le faire sans un débat. C'est presque une marque de fabrique. Le débat est très intense et fait sans filet, on peut tout dire. Quand je monte sur scène je sais que j'en ai pour trois heures !

Vous souvenez-vous du reportage sur la RTBF où vous êtes entré dans l'église de votre enfance ?

Oui très bien. En Belgique les écoles catholiques sont gratuites. On allait à l'église et j'avais l'impression qu'on me mettait au coin (les enfants non pratiquants étaient assis à part). Aujourd'hui, quand je débats avec les jeunes, je leur dis je suis belge musulman de culture judéo-chrétienne. Et j'ajoute « c'est comme les lasagnes, il y a plusieurs couches. Si on les sépare ce n'est pas bon ».

Dernière question, avez-vous vu « Les Chatouilles » d'André Bescond, elle-même victime d'un pédophile – l'artiste s'est produite à Châteaubernard en 2017 – ?

Oui bien sûr. L'auteure réalisatrice a vécu ces choses-là, elle arrive à parler de ses émotions. On a la même démarche. J'ai adoré ces interviews pleines de pudeur et d'humour.

Recueilli par Sandra Balian

(1) Entrée gratuite sur réservation demain de 13 h 30 à 17 heures ou sur lecastel.fr, 05 45 32 76 81.

10

Châteaubernard (16)

De l'humour contre le djihad

Demain (20 h 30), le Castel accueille la pièce d'Ismaël Saidi « Djihad ». Une pièce qui est aussi une œuvre pédagogique à travers l'évocation de trois amis un peu paumés qui décident de partir faire le djihad mais qui, sur place, vont vite déchanter face à la situation anarchique et cauchemardesque de la Syrie. Avec pas mal d'humour, Ismaël Saidi dénonce les dangers et les mensonges de cet embrigadement. Le message qu'elle distille est tellement précieux et utile que la pièce a été reconnue d'utilité publique par le gouvernement belge et qu'elle est également soutenue par son homologue français.

Entrée gratuite sur réservation vendredi de 13 h 30 à 17 heures ou sur le castel.fr, tél. 05 45 32 76 81. PHOTO MIGUEL MEDINA